No 182. **Dimanche 1er Août 1847.** **18me Année.**

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
un an	26 fl.	30 fl.
six mois	14 »	16 »
trois mois	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht*, *Noordzijde*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de ports*.

LA HAYE, 31 Juillet.

Etats-Généraux.

Dans la séance d'aujourd'hui de la Seconde Chambre des Etats-Généraux la discussion générale sur le budget biennal de 1848-1849 a été continuée.

M. *Verwey Mejan* ouvre les débats. Ce député dit que le premier orateur qui a pris hier la parole a aussi exprimé complètement ses sentiments à lui. *M. Verwey Mejan* s'occupe ensuite de l'estimation des voies et moyens relativement aux accises, qu'il ne saurait approuver.

M. *Wichers of Sterling*. Après ce qui a été dit hier par plusieurs orateurs, il ne reste plus grand chose à ajouter. Cependant il s'occupera de quelques points qui n'ont pas encore été traités. C'est d'abord le paupérisme toujours croissant dans le pays; sans vouloir se servir de couleurs sombres dans le tableau de notre situation, l'orateur fait observer cependant que les émigrations qui ont lieu dans les Pays-Bas, n'ont d'autres causes que le malaise d'une partie de la population. *M. Sterling* trouve aussi les dépenses trop élevées, ce qui autorise la crainte de nouveaux déficits. Il faut donc, pour parer à ce danger, penser maintenant à diminuer les charges de l'Etat et à amortir une partie de la dette nationale. L'honorable membre voudrait voir écarter du budget différentes dépenses qu'on a indiquées dans le rapport des sections; ensuite voir introduire une simplification dans l'administration et dans celle qui touche les contributions; cette simplification diminuerait le travail et rendrait inutiles bon nombre d'employés.

L'orateur s'occupe ensuite du système suivi dans la répartition des contributions qu'il faudrait changer, de manière à ce que la classe moyenne fût moins chargée, et que les substances alimentaires de première nécessité fussent moins frappées d'accises.

M. *Wichers of Sterling* revient sur l'observation, faite hier par un autre orateur, en ce qui touche la révision de la loi de 1822 qui est encore en vigueur et entrave le développement de l'industrie nationale. L'honorable membre cite l'exemple de l'Angleterre qui, depuis 15 ans, a renoncé à 96 millions de florins de revenus dans l'unique but d'affranchir le commerce et l'industrie. L'orateur conclut en se déclarant contre l'adoption du budget, seul moyen de forcer le gouvernement à satisfaire aux vœux de la Chambre.

M. *Donker Curtius*, succédant au préopinant, dit que c'est à l'occasion du vote du budget, qui est un vote de confiance, qu'il appartient à la Chambre de passer en revue les actes du gouvernement. Les rapports des sections sont là, dit-il, pour démontrer que la marche suivie par le gouvernement est loin d'être satisfaisante, et il partage entièrement les sentiments exprimés dans la séance d'hier.

M. *Gevers van Endegeest* parle dans le même sens que les orateurs précédents. Il a fait partie de la commission des rapporteurs, et déclare que le rapport distribué exprime les sentiments de la Chambre. L'orateur reconnaît que bien des choses se sont améliorées depuis 1840, auxquelles on ne peut qu'applaudir, en ce qui regarde la situation financière du pays; mais il reste encore beaucoup de choses à faire, et c'est pour cela que la Chambre avait exprimé le désir, dans son rapport préalable, de voir ajourner la discussion du budget jusqu'après l'exécution de quelques promesses faites au sujet de la présentation de lois dont d'autres orateurs ont fait l'énumération. Le seul moyen qui reste donc à la Chambre pour parvenir à son but, c'est de ne pas adopter le budget.

M. van Dam van Isselt dit que les trois orateurs qui ont pris hier la parole, ont exprimé les griefs de la Chambre; il ne croit donc pas nécessaire de revenir sur les détails. Il demande si le gouvernement a suivi une voie qui puisse mériter la confiance de la nation; cette question se résout facilement; la réponse y est négative. Il croit donc devoir voter contre tous les chapitres du budget.

MM. Anemaet et Storm parlent dans le même sens.

M. Schooneveld. Les deux rapports de la Chambre ont exprimé exactement les sentiments des membres de la Chambre. L'orateur trouve que non-seulement le système du gouvernement n'est pas progressif, mais qu'il est rétrograde; *M. Schooneveld* partage donc la manière de voir des orateurs qui ont pris la parole dans la séance d'hier et d'aujourd'hui.

M. Luzac témoigne sa reconnaissance aux rapporteurs de la commission, pour avoir préparé avec tant de zèle l'heureux résultat auquel il voit aboutir la présente délibération. Il se déclare contre l'adoption du budget.

M. de Man. Il y a deux ans le gouvernement a promis que l'époque de transactions avait un terme, et cependant cette promesse est loin d'avoir été accomplie. La voie suivie par le gouvernement est restée la même, et il est du devoir de la Chambre de saisir l'occasion que lui présente le vote du budget pour le faire entrer dans une voie meilleure. Il se réunit donc à la déclaration faite par le premier orateur d'hier, et votera contre le budget.

M. van Heloma ne veut pas prolonger inutilement la discussion; il ne lui reste rien à ajouter à ce qui a été dit hier, et il votera également contre le budget.

M. de Kempenaer dit que le gouvernement n'a rien fait pour alléger les maux de la nation, pour raviver l'industrie: il a, en un seul mot, négligé les intérêts les plus sacrés du peuple. L'orateur dit avoir voté pour le premier Chapitre afin d'exprimer son attachement au Roi; mais il demande un meilleur gouvernement; car, en continuant dans la voie suivie jusqu'ici, la ci-devant république batave pourrait bien avoir le sort de celle de Venise.

MM. Boreel van Hogelanden et Hoffman se prononcent également contre le budget.

M. Van Beek van Vollenhoven dit qu'il a hésité longtemps avant de prendre le parti de voter contre le budget, mais il s'y est décidé par suite de la conviction que c'est l'unique moyen de faire comprendre au gouvernement la nécessité d'adopter un autre système.

MM. Cost Jordens, Van Haersolte et Nap, font également connaître les motifs qui les engagent à voter contre le budget.

M. van Nagell déclare qu'il votera en faveur du budget. Depuis qu'il a l'honneur d'être membre de cette Chambre, il ne se souvient pas de débats de la nature de ceux qui ont eu lieu pendant les séances d'hier et d'aujourd'hui. L'honorable membre ne veut pas coopérer par un vote semblable à celui réclamé par les orateurs précédents, à faire réaliser des vœux dont la portée pourrait bien s'étendre au delà de simples réformes financières.

M. Van Nagell dit avoir continuellement voté contre les budgets; mais il craindrait d'émettre un pareil vote en ce moment, à cause des inductions qu'on ne manquera pas de tirer d'un rejet du budget. L'orateur termine en exprimant l'espoir que les discussions actuelles serviront à ouvrir les yeux au gouvernement, et qu'il fera tout ce qui dépend de lui afin de répondre à l'attente de la nation.

La séance est suspendue un quart-d'heure.

A la reprise de la séance, *M. van Ryckevorsel* prend la parole pour faire connaître les motifs qui le font voter contre le Chapitre II du budget. Son vote n'a pas sa source dans le budget même, car il ne croit pas qu'il soit susceptible de beaucoup de diminutions dans les dépenses, et il serait imprudent de répandre de pareilles idées dans la nation. Mais il est d'avis que le gouvernement n'a pas fait ce qu'il pouvait faire, ce qu'il aurait dû faire dans l'intérêt du commerce. L'administration intérieure laisse surtout beaucoup à désirer, et ce que des lois de la plus grande urgence se font attendre en vain.

M. van Goltstein déclare ne pas voter contre le budget pour les motifs qui ont été indiqués par d'autres orateurs, à savoir qu'il y a trop d'inconstitutionnalité dans le système de l'administration financière. L'orateur dit qu'il y a eu beaucoup de progrès: les finances du royaume naguère encore dans une situation lamentable, se trouvent réglées, et la main qui a produit cette régénération saura achever l'œuvre; ce ne pourrait donc pas être à cause de l'administration financière qu'il devrait refuser sa confiance au gouvernement.

L'orateur a puisé ses motifs dans d'autres causes. C'est d'abord l'administration coloniale dont il n'approuve pas tous les actes; ensuite l'administration de l'intérieur et celle de la guerre; il se réserve de développer ses idées lors de la discussion des chapitres relatifs à ces deux départements. En attendant, il votera contre le Chapitre II.

M. Faber van Riemsdyk dit que l'impression que les projets de loi du budget a produite sur lui a été favorable, et il ne comprend pas que d'autres orateurs soient d'un avis contraire. Lorsqu'on jette un coup-d'œil sur l'état où se trouvaient naguère les finances du pays, et sur ce qu'elles sont aujourd'hui, il est impossible de nier que la nation ait rien obtenu. Qu'on cesse donc de nous peindre l'avenir sous de sombres couleurs. De toutes les objections qui ont été faites sur le budget dans les deux séances d'hier et d'aujourd'hui, il n'y en a peut-être pas une seule qui ait eu trait au budget même. On attend des économies d'une simplification dans les rouages de l'administration. L'orateur n'est pas de cet avis; quand on réclame des économies, il faut les préciser mieux qu'on ne l'a fait. Quant aux objections sur le budjet des voies et moyens, elles consistent presque toutes à réclamer un nouveau système; mais l'orateur ne saurait partager en aucune manière l'opinion émise à ce sujet.

L'honorable membre dit qu'il croit aussi que le gouvernement aurait peut-être pu faire plus qu'il n'a fait, mais ce n'est pas là un motif pour méconnaitre le bien qui a été obtenu. Quant à l'administration intérieure, contre laquelle on a principalement élevé la voix, l'orateur fait remarquer que les reproches y relatifs ne saurait atteindre le chef actuel de ce département, car si des questions sont restées en souffrance, la cause en est dans une grave et longue maladie de son prédécesseur. On ne saurait contester qu'il n'y ait eu un véritable progrès dans l'administration.

L'orateur n'est pas d'avis que le vote du budget soit un vote de confiance; le vote sur la refonte de l'ancienne monnaie était bien un vote de confiance, mais celui sur le budget n'est rien autre chose que la régularisation des dépenses et des recettes, et il n'est permis à aucun ministre de s'écarter de la route que la Loi-Fondamentale lui a tracée.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE DU DIMANCHE 1 AOUT 1847.

LE PICCININO.[1]

IV.

La Croix du Destatore. (*Suite.*)

… que j'en sois certain, moi, car je ne veux pas agir pour ne rien …

… importe, si tu es récompensé de même?

— … frère Angel, dit le Piccinino, en se relevant sur son coude, et … un air de fierté, qui fit étinceler un instant ses yeux languissants, pour qui me prenez-vous? Il me semble que vous m'avez un peu oublié. Suis-je un *bravo* qu'on paie à la tâche ou à la journée? Je me flattais … un ami fidèle, un homme d'honneur, un partisan dévoué; … apparemment de l'élève que vous avez formé, vous … comme un mercenaire prêt à tout pour un peu d'or? Détrompez-vous, de grâce. Je suis un *justicier d'aventure*, comme était mon père; … autrement que lui; si, me conformant aux temps où nous vivons, … plus souvent de mon habileté que de mon courage, je n'en suis … un talent fier et indépendant. Plus utile et plus recherché qu'un avocat, ou un médecin; si je mets un prix élevé à mes services, … les donne *gratis*, selon la condition des gens qui les réclament, je … pas moins l'amour de mon art et le respect de ma propre intelligence; … perdrai jamais mon temps et ma peine à gagner de l'argent sans … intérêts de mes clients; et de même que l'avocat renommé refuse … qu'il serait sûr de perdre, de même qu'un capitaine ne risque pas … dans une action inutile, de même qu'un médecin honnête dispense … visites quand il sait ne pouvoir soulager son malade; de même, … je refuse vos offres, car elles ne satisfont point ma conscience.

— … n'avais pas besoin de me dire tout cela, dit Fra-Angelo, toujours … que tu es, et je croirais m'avilir moi-même en réclamant l'aide … que je n'estimerais pas.

— Alors, reprit le Piccinino avec une émotion croissante, pourquoi manquez-vous de confiance en moi? Pourquoi ne me dites-vous qu'une partie de la vérité?

— Tu veux que je te dise où est caché le testament du cardinal? Cela, je l'ignore et n'ai pas seulement songé à le demander.

— C'est impossible.

— Je te jure devant Dieu, enfant, que je n'en sais rien. Je sais qu'il est hors des atteintes de Nefo, jusqu'à présent, et qu'il ne pourrait s'en emparer du vivant du cardinal que par un acte de la volonté de ce prélat.

— Et qui vous dit que ce n'est pas fait?

— La princesse Agathe en est certaine; elle me l'a dit, et cela me suffit.

— Et si cela ne me suffit pas, à moi? Si je n'ai pas confiance dans la prévoyance et l'habileté de cette femme? Est-ce que les femmes ont le moindre génie dans ces sortes de choses? Est-ce qu'elles ont d'autres talents, dans l'art de deviner ou de feindre, que ceux qu'elles mettent au service de l'amour?

— Tu es devenu bien savant dans cette question, et moi, je suis resté fort ignorant; au reste, ami, si tu veux savoir plus de détails, demande-les à la princesse elle-même, et probablement tu seras satisfait. Je comptais te mettre dès ce soir en rapport avec elle.

— Dès ce soir, en rapport direct? Je pourrai lui parler sans témoins?

— A coup sûr, si tu le crois utile au succès de nos desseins.

Le Piccinino se tourna brusquement vers Michel et le regarda sans rien dire.

Le jeune artiste ne put soutenir cet examen sans un trouble mortel. La manière dont l'aventurier parlait d'Agathe l'avait déjà irrité profondément, et, pour se donner une contenance, il fut forcé de prendre une cigarette que le bandit lui offrit tout-à-coup d'un air moqueur et quasi de protection.

Car le Piccinino venait de se lever tout à fait, et, cette fois, avec la résolution arrêtée de partir. Il commença à défaire sa ceinture, tout en secouant et tiraillant ses jambes comme le chien de chasse qui s'éveille et se prépare à la course.

Il passa dans une autre pièce et en revint bientôt, habillé avec plus de soin et de décence. Il avait couvert ses jambes nues des longues guêtres de laine blanche drapée que portent les montagnards italiens. Mais tous les boutons de sa chaussure, de la cheville au genou, étaient d'or fin. Il avait endossé le double justaucorps; celui de dessus en velours vert brodé d'or; celui de dessous, plus court, plus juste, et d'une coupe élégante, était de moire lilas, brodé d'argent. Une ceinture de peau blanche serrait sa taille souple; mais, au lieu de la boucle de cuivre, il portait une superbe agraffe de cornaline antique richement montée. On ne lui voyait point d'armes, mais, à coup sûr, il était muni des meilleurs moyens de défense personnelle. Enfin, il avait échangé son manteau de fantaisie contre le manteau classique de laine noire en dessus, blanche en dessous, et il se couvrit la tête de ce capuchon pointu qui donne l'air de moines ou de spectres à toutes ces mystérieuses figures qu'on rencontre sur les chemins de la montagne.

— Allons, dit-il en se regardant à un large miroir penché sur la muraille, je puis me présenter devant une femme sans lui faire peur. Qu'en pensez-vous, Michel Auge Lavoratori?

Et, sans s'inquiéter de l'impression que pourrait produire sur le jeune artiste ce ton de fatuité, il se mit à fermer sa maison avec un soin extrême. Après quoi, il passa gaîment son bras sous celui de Michel, et se prit à marcher si vite que ses deux compagnons avaient peine à le suivre.

Lorsqu'ils eurent dépassé la hauteur de Nicolosi, Fra-Angelo, s'arrêtant à la bifurcation du sentier, prit congé des deux jeunes gens pour retourner à son monastère, et leur conseilla de ne pas perdre leur temps à le reconduire. — La permission qui m'est accordée expire dans une demi-heure, dit-il; j'aurai peut-être, d'ici à peu de temps, bien d'autres permissions à demander, et je ne dois point abuser de celle-ci. Voilà votre route directe pour gagner la villa Palmarosa, sans passer par Bel-Passo. Vous n'avez aucun besoin de moi pour être introduits auprès de la princesse. Elle est prévenue, elle vous attend. Tiens, Michel, voici une clé du parc et celle du petit parterre qui touche au casino. Tu connais l'escalier dans le roc; tu sonneras deux fois, trois fois et une fois, à la petite grille dorée, tout en haut; jusque là, évitez d'être vus et ne vous laissez suivre par personne. Pour mot de passe, vous direz à la caméristé qui vous ouvrira le parterre réservé: *Sainte Madone de Bel-Passo.* Ne te dessaisis pas de ces clés, Michel. Depuis quelques jours, on a changé secrètement toutes les serrures, et on en a mis de si compliquées, qu'à moins de s'adresser à l'ouvrier qui les a livrées, et qui est incorruptible, il sera désormais impossible au Ninfo de s'introduire dans la villa à l'aide de fausses clés...

Encore un mot, mes enfants. Si quelque événement imprévu vous rendait mon concours pressant, durant la nuit, le Piccinino connaît de reste ma cellule et le moyen de s'introduire dans le couvent.

— Je le crois bien! dit le Piccinino, quand ils furent éloignés du capucin, j'ai fait assez d'escapades la nuit, je suis rentré assez souvent aux approches du jour, pour savoir comment on franchit les murs du monastère de Mal-Passo. Ah ça, mon camarade, nous n'avons plus à ménager les jambes du bon frère Angelo; nous allons courir un peu sur ce versant, et vous aurez l'obligeance de ne pas rester en arrière, car je ne suis pas d'avis de sui-

---

[1] Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

Quelques membres ont réclamé l'ajournement de la discussion du budget. *M. Faber van Riemsdyk* demande quelle raison on pourrait alléguer pour justifier cet ajournement. Le gouvernement a rempli son devoir en présentant le budget ; il est du devoir de la Chambre de le discuter. Quant à l'espoir qu'ont exprimé quelques députés que cet ajournement aurait l'effet d'engager le gouvernement à faire dans l'intervalle des sessions ce qu'on lui demande, l'orateur dit que c'est chose impossible.

M. Van Dam van Isselt répond brièvement au préopinant qu'à ses yeux ce n'est pas une somme d'argent qui donne à un vote le caractère d'un vote de confiance ; il n'y a personne dans cette Chambre qui ait la moindre méfiance contre les ministres du Roi, mais la Chambre doit saisir l'occasion du vote du budget pour faire connaître ses griefs au Roi, occasion que l'on ne procure pas à la Chambre, lors de la discussion de l'Adresse en réponse au discours du Trône. L'orateur finit en déclarant qu'aucun des rapporteurs, qui tous ont signé le rapport, ne saurait voter pour le budget.

M. Faber van Riemsdyk a répondu par quelques mots; ensuite *Son Excellence le ministre des finances* a pris la parole.

La Loi-Fondamentale prescrit la présentation du budget, le gouvernement est prêt à donner tous les renseignements, tous les éclaircissements que l'on pourrait demander; mais on ne saurait pour des motifs étrangers à l'objet même, — et c'est là aussi l'opinion émise dans cette Chambre, le 1er septembre 1845 par le professeur Thorbecke — refuser son vote au budget. En conséquence le ministre n'entrera pas dans des discussions étrangères au sujet et qui pourraient mener trop loin.

Lors de la discussion de l'avant-dernier budget on s'était également prononcé contre, mais pour des motifs tout autres que ceux allégués aujourd'hui : alors il s'agissait de chercher l'équilibre entre les recettes et les dépenses ; heureusement il ne saurait être question de cela en ce moment. Le ministre dit ne pas comprendre que l'on ne veuille reconnaître l'augmentation du bien-être général dans l'accroissement de la navigation ; car en effet c'est par la navigation que le commerce prospère. Ici le ministre fait connaître l'accroissement que notre marine marchande a acquis depuis 1830. Le nombre de nos navires marchands qui ne s'élevait qu'à 1200, jaugeant 79,000 tonneaux, s'est élevé en 1846 au chiffre de 1,936 mesurant 190,000 tonneaux ; les mêmes progrès se sont fait remarquer dans les arrivages et les appareillages de nos ports.

Venant ensuite aux observations faites au sujet des émigrations, Son Excellence ne saurait y voir un symptôme de malaise, ainsi qu'on a cherché à le faire accroire, car l'Angleterre voit avec plaisir et encourage même les émigrations.

Quant aux observations faites au sujet des économies à apporter dans l'administration, le ministre dit que lui, aussi bien que tous ses collègues, partagent entièrement cette manière de voir, et c'est là le principe invariable du gouvernement.

Répondant à l'orateur qui a cité l'Angleterre pour avoir renoncé depuis 15 ans à 8 millions de livres sterling, le ministre dit que l'honorable membre a oublié, d'un autre côté, de faire mention de l'*income tax*. Son Excellence entre ensuite dans des développements et démontre que les économies effectuées ici sont relativement bien supérieures à celles faites par l'Angleterre.

Le ministre, avant de répondre aux observations de quelques autres membres, expose en quelques traits ce que notre état financier était au moment où le Roi lui a confié le portefeuille des finances, et ce qu'il est aujourd'hui. Ensuite Son Excellence suit pied à pied les observations de *M. Duymaer van Twist* et démontre que c'est précisément en conformité aux dispositions de la Loi-Fondamentale que le budget a été formé, et depuis 32 ans cela a lieu ainsi. Revenant sur l'observation faite par le même orateur relativement aux fonds spéciaux, Son Exc. fait remarquer que depuis 1843 quinze projets de loi ont été présentés sur les fonds spéciaux et treize de ces projets ont été votés par l'honorable membre lui-même. M. Van Hall dit que l'on reproche au gouvernement de désorganiser le système financier ; pour lui, il trouve que c'est par le rejet du budget qu'on y portera le trouble.

On a cherché à motiver le rejet du budget entier de ce que les frais de l'Académie de Delft et ceux de l'institut de la marine de Medemblik ne s'y trouvent pas entièrement portés. Son Exc. trouve que ce pourrait être un motif pour le membre qui croit qu'en ceci on n'aurait pas suivi la marche prescrite par la Loi-Fondamentale, de rejeter le chapitre dans lequel ces objets devraient se trouver, mais cette ne saurait justifier le rejet de tout le budget.

Quant à l'objection faite au sujet du Chapitre XII (*des dépenses imprévues*) le ministre fait ressortir tous les inconvénients qui pourraient en résulter pour l'un ou l'autre des départements si ces fonds n'étaient pas votés.

Le ministre revient ensuite sur la formation du budget même et sur l'estimation des sommes qui s'y trouvent portées, et répète ce qu'il a déjà dit au nom de tous les ministres, que le principe de la plus grande économie y a présidé. Pour ce qui concerne les observations avancées au sujet de la Chambre des comptes, le ministre dit qu'il n'exerce aucune influence sur ce collége et par conséquent ce reproche ne saurait atteindre le ministre des finances.

Le principal reproche fait à l'administration des finances était de n'avoir pas encore présenté une loi sur la comptabilité. Son Excellence dit qu'une pareille loi n'a été promise ni par le Roi ni par le ministre. Cependant, ajoute-t-il, cette loi était prête, mais n'a pas pu être présentée à cause des difficultés qu'elle offrait ; on savait cela, on sait aussi qu'on s'occupe encore en ce moment de cette loi ; il est donc pénible de devoir entendre articuler des reproches à ce sujet, surtout après tant de laborieux travaux déjà achevés et quand il en reste encore tant à terminer. Le ministre dit qu'il ne se laissera pas forcer par de pareils moyens à présenter des lois qu'il ne jugerait pas salutaires; mais rien ne l'empêchera non plus de continuer d'un autre côté de faire tous ses efforts dans l'intérêt du bien-être du pays.

MM. Nedermeyer van Rosenthal, De Kempenaer et *Duymaer van Twist*, ont répondu au discours du ministre ; et après qu Son Exc. eut de nouveau pris la parole pour répondre à ces trois orateurs, la discussion générale a été fermée.

On passe au vote, et le Chapitre II est adopté par 34 voix contre 24.

L'*Indépendance* cherche à se disculper des justes reproches adressés par le *Courrier d'Anvers* à ce journal, ainsi qu'à l'*Observateur*, au sujet de leurs correspondances aussi infidèles que malveillantes sur les affaires des Pays-Bas.

L'*Indépendance* prétend que ce n'est pas se montrer hostile à un pays étranger, que de publier sur la situation des affaires de ce pays un exposé dont les événements démontrent l'exactitude.

« Ainsi, ajoute ce journal, pour ne citer qu'un exemple, que » nous a écrit notre correspondant d'Amsterdam ? Que le projet » du Code pénal était vicieux, impopulaire; que, selon toutes les » probabilités, la Seconde Chambre n'admettrait pas les prin- » cipales dispositions auxquelles le ministère attachait le sort de » toute la loi. Or, qu'est-il arrivé ? C'est que ce qu'avait prédit » notre correspondant s'est réalisé presque point par point. Le » projet présenté a produit l'impression la plus fâcheuse; la Se- » conde Chambre en a rejeté plusieurs Titres ; ce que voyant, le » cabinet a renoncé à la discussion.

L'*Indépendance* a été bien mal inspirée en citant cet exemple-là, pour prouver l'exactitude des nouvelles qu'elle publie sur nos affaires, car il y a presque autant d'erreurs que de mots dans la phrase que nous venons de citer.

En effet, le *Journal de La Haye* a publié, et tous les journaux étrangers, y compris l'*Indépendance*, ont reproduit le compte-rendu des discussions sur le projet du Code pénal. Or, qu'en ressort-il? Que loin de ne pas admettre les principales dispositions desquelles dépendaient le sort de toute la loi, la Seconde Chambre a fait précisément le contraire, en adoptant successivement tous les Titres du premier livre de ce Code (1).

Le second livre a été momentanément retiré de la discussion, non pas parce que la Chambre, ainsi que le pense l'*Indépendance* en désapprouvait les dispositions, mais uniquement parce que la majorité avait déclaré ne pouvoir voter ce ... l'absence de dispositions pénales sur les contraventions ... de *placet*.

C'est donc là le seul point sur lequel il y a eu jusqu'ici ... gence d'opinion bien prononcée entre le gouvernement ... Chambre, et encore cet objet ne concerne-t-il pas, rigou... ment parlant, le Code pénal en soi.

(1) Un seul Titre de ce livre a été rejeté, celui *sur la complicité*, mais pour des causes tout-à-fait secondaires et qui cesseront d'exister par suite des modifications que ce Titre a subies ces jours-ci.

Hier, il y a eu dîner de famille chez LL. AA. RR. le Prin... la Princesse d'Orange.

On écrit de Francfort, 28 juillet :

LL. AA. RR. le grand-duc et Mme la grande-duchesse h... ditaires de Saxe-Weimar ont passé cette nuit par notre v... venant de La Haye et se rendant à Weimar.

On peut remarquer comme une chose rare qu'un bâ... néerlandais sorte d'un de nos ports avec une cargaison ... valeur de fl. 500,000. Mais qu'une cargaison aussi impo... consiste en appareils de machines à vapeur et en toutes ... ces nécessaires à la construction de bateaux à vapeur e... c'est un fait qu'on chercherait vainement dans notre pays ... cependant ce qui a eu lieu dernièrement. Le bâtiment ... *derlandsche Nyverheid*, vient de prendre un pareil cha... fourni par l'établissement de Fyenoord, et il doit partir ... miers jours pour le Wolga. Il a aussi à bord des ouvr... que tous Néerlandais qui vont établir un chantier su... de cette rivière où devront se construire des bateaux ... en fer et des alléges en bois. Il est permis d'attendre de ... voir-faire et de leur expérience des résultats, qui dans le ... me de Pierre-le-Grand donneront une idée plus favo... l'industrie hollandaise que les marchands de gauffres fris... l'on a vus à la dernière foire de Nischney-Novogorod ... vriers néerlandais partent accompagnés de leurs femm... leurs enfants et l'on doit s'attendre que l'on verra bien... lever sur les bords du Wolga un village hollandais.

Déjà cette année un bâtiment était parti pour la Russie ... d'appareils provenant de l'établissement de Fyenoord, e... prochain on en expediera un troisième qui transporter... même empire des machines à vapeur. La force des ma... vapeur envoyées cette année en Russie et destinées ex... ment au transport de marchandises, sont d'une force de ... mille chevaux. Le transport de ces articles, déjà si impo... viendra ainsi encore plus considérable. En 1846 ce ... consistant seulement en céréales, farine, graines, talc e... entre Simberk et Saroloff, a été de 44 millions de po... 660,000 tonneaux, ou mieux 330,000 lasts, transport qu... rait des bâtiments d'une capacité dix fois plus forte qu... des bâtiments naviguant sur le Rhin; et cependant ces 3... lasts ne forment qu'une faible partie des marchandises ... portées annuellement sur le Wolga. (*Nieuwe Rott. C...*

On écrit de Zwolle sous la date du 28 juillet :

« Vendredi dernier, notre marché était abondamment ... vu de toute espèce de denrées alimentaires, entr'autres, ... et de seigle de la récolte actuelle, céréales toutes deu... cellente qualité. On a trouvé que la rasière de seigle ... cette année 77 kilos ; dans les années ordinaires, ce ... balançait entre 60 et 70 kilos ; d'après cette compara... peut admetre dès à présent que la qualité du seigle nou... le cèdera pas à la quantité.

De même qu'on avait annoncé, il y a quelques semaine... rouille s'était manifestée dans le seigle, on dit aujourd'... la maladie des pommes de terre a reparu dans quelqu... trées. Puisse la récolte démentir cette nouvelle, ainsi q... en a fortement l'espoir. Il eût été absurde de penser qu... ladie des pommes de terre, qu'on avait déjà observée ... plusieurs années dans une faible proportion, et qui, a... tant de violence en 1845 et 1846, aurait disparu tout ... mais, du moins, il était permis d'espérer que cette m... présenterait cette année sous des phénomènes moins in... qu'en 1845. C'est aussi ce que nous avons reconnu ... contrées, et, suivant les renseignements qui nous parvie... ce que l'on a également observé dans les autres provin...

---

vre les chemins tracés. Ce n'est pas mon habitude, et le vol d'oiseau est beaucoup plus sûr et plus expéditif.

En parlant ainsi, il se lança au milieu des rochers qui descendaient à pic vers le lit du torrent, comme s'il eût voulu s'y précipiter. La nuit était fort claire, comme presque toutes les nuits de ce beau climat. Néanmoins la lune qui commençait à s'élever dans le ciel, et qui projetait de grandes ombres sur les profondeurs, rendait incertain et trompeur l'aspect de ces abîmes. Si Michel n'eût serré de près son guide, il n'eût su absolument comment se diriger à travers des masses de laves et des escarpements qui paraissent impossibles à franchir. Quoique le Piccinino connût parfaitement les endroits praticables, il y eut quelques passages si dangereux et si difficiles que, sans la crainte de passer pour un poltron et un maladroit, Michel eût refusé de s'y hasarder. Mais la rivalité d'amour-propre est un stimulant qui décuple les facultés humaines, et, au risque de se tuer vingt fois, le jeune artiste suivit le bandit sans broncher et sans faire la moindre réflexion qui trahît son malaise et sa méfiance.

Nous disons méfiance, parce qu'il crut bientôt s'apercevoir que toute cette peine et cette témérité ne servaient point à abréger le chemin. Ce pouvait être une malice de l'aventurier pour éprouver ses forces, son adresse et son courage. Il s'en convainquit presque lorsque, après une demi-heure de cette course extravagante, et après avoir franchi trois fois les méandres du même torrent, ils se trouvèrent au fond d'un ravin que Michel crut reconnaître pour l'avoir cotoyé par en haut avec le capucin, en se rendant à Nicolosi. Il ne voulut pas en faire la remarque; mais, involontairement, il s'arrêta un instant pour regarder la croix de pierre au pied de laquelle *il Destatore* s'était brûlé la cervelle, et qui se dessinait au bord du ravin. Puis, cherchant des yeux autour de lui, il reconnut le bloc de lave noire que Fra-Angelo lui avait montré de loin et qui servait de monument funèbre au chef des bandits. Il n'en était qu'à trois pas, et le Piccinino, se dirigeant vers cette roche, venait de s'y arrêter, les bras croisés, dans l'attitude d'un homme qui prend haleine.

Quelle pouvait être la pensée du Piccinino en faisant ce détour périlleux et inutile, pour passer sur le tombeau de son père? Pouvait-il ignorer que c'était là le lieu de sa sépulture, ou bien craignait-il moins de marcher sur sa dépouille qu'au pied de la croix témoin de son suicide? Michel n'osa l'interroger sur un sujet si pénible et si délicat ; il s'arrêta aussi, garda le silence, et se demanda à lui-même pourquoi il avait éprouvé une si affreuse émotion, lorsque, deux heures auparavant, Fra-Angelo lui avait raconté, en ce lieu même, la fin tragique du *Destatore*. Il se connaissait assez pour savoir qu'il n'était ni pusillanime, ni superstitieux, et, en ce moment, il se sentit calme et au-dessus de toute vaine frayeur. Il n'éprouvait qu'une sorte de dégoût et d'indignation, à l'aspect du jeune bandit, qui s'était appuyé contre le fatal rocher, et qui battait tranquillement le briquet pour allumer une nouvelle cigarette.

— Savez vous ce que c'est que cette roche ? lui dit tout-à-coup l'étrange jeune homme, et ce qui s'est passé au pied de cette croix qui, nous coupe la lunette en quatre ?

— Je le sais, répondit Michel froidement, et j'espérais pour vous que vous ne le saviez pas.

— Ah ! vous êtes comme le frère Angelo, vous ? reprit le bandit d'un ton dégagé, vous êtes étonné que, lorsque je passe par ici, je ne me mette point les deux genoux en terre, à réciter quelque *oremus* pour l'ame de mon père? Pour accomplir cette formalité classique, il faudrait trois croyances que je n'ai point : la première, c'est qu'il y ait un Dieu ; la seconde, que l'homme ait une ame immortelle ; la troisième, que mes prières pussent lui faire le moindre bien, au cas où celle de mon père subirait un châtiment mérité. Vous me trouvez impie, n'est-ce pas ? Je gage que vous l'êtes autant que moi, et que, n'était le respect humain et une certaine convenance hypocrite à laquelle tout le monde, même les gens d'esprit, croient devoir se soumettre, vous diriez que j'ai parfaitement raison ?

— Je ne me soumettrai jamais à aucune convenance hypocrite, répondit Michel. J'ai très sincèrement et très fermement les trois principes de croyance que vous vous vantez de ne point avoir.

— Ah! en ce cas, vous avez horreur de mon athéisme ?

— Non, car je veux croire qu'il est involontaire et de bonne foi, et je n'ai pas le droit de me scandaliser d'une erreur, moi, qui, certes, à beaucoup d'autres égards, n'ai pas l'esprit ouvert à la vérité absolue. Je ne suis point dévot, pour blâmer et damner ceux qui ne pensent pas comme moi. Pourtant, je vous dirai avec franchise qu'il y a une sorte d'athéisme qui m'épouvante et me repousse : c'est celui du cœur, et je crains que le vôtre ne prenne pas seulement sa source dans une disposition de l'esprit.

— Bien ! bien ! continuez ! dit le Piccinino en s'entourant de bouffées de tabac avec une vivacité insouciante un peu forcée. Vous pensez que je suis un cœur de roche, parce que je ne verse point, dans ce lieu où je repasse forcément tous les jours, et sur cette pierre où je me suis assis au moins cent fois, des torrents de larmes au souvenir de mon père ?

— Je sais que vous l'avez perdu dans un âge si tendre que vous n'avez pu connaître le regret de son intimité. Je sais que vous devez être habitué, presque blasé, sur les souvenirs sinistres attachés à ces lieux. Je me dis tout ce qui peut excuser votre indifférence ; mais cela ne justifie point à mes yeux l'espèce de bravade dont vous me donnez, à dessein, je cr... tacle bizarre. Moi, qui n'ai point connu votre père et qui n'ai ... de parenté avec lui, il me suffit que mon oncle l'ait beaucoup ... qu'une partie de la vie de ce chef de bandes ait été illustrée par ... de patriotisme et de bravoure, pour qu'un certain respect s'emp... à côté de sa tombe, et pour que je me sente navré et révolté de ... que vous avez en ce moment.

— Maître Michel, dit le Piccinino en jetant brusquement sa ... et en se tournant vers lui avec un geste menaçant, je vous trouve ... dans la position où nous sommes vis-à vis l'un de l'autre, d'ose... une pareille réprimande. Vous oubliez, je crois, que je sais vos se... je suis libre d'être votre ami ou votre ennemi ; enfin, qu'à ce... dans cette solitude, à cette place maudite où je ne suis peut-êtr... mon sang-froid autant que vous le croyez, votre vie est entre me...

— La seule chose que je puisse craindre ici, répondit Mi... plus grand calme, c'est de faire mal à propos le pédagogue. Ce... pas à mon âge et à mes goûts. Je vous ferai donc observer que ... viez provoqué mes réponses avec une sorte d'insistance, je vo... pensé de mes observations. Quant à vos menaces, je ne vous ... je me crois aussi fort et aussi calme pour me défendre que ... l'être pour m'attaquer. Je sais que, d'un coup de sifflet, vous ... sortir un homme armé de derrière chaque rocher qui nous av... suis fié à votre parole, et je ne me suis point armé pour march... homme qui m'a tendu la main en me disant : Soyons amis ... oncle s'est trompé sur votre loyauté, et si vous m'avez attiré ... ou même (ce que j'aimerais mieux croire pour votre caractère ... lieu où nous sommes trouble votre raison et vous rend furieux, je ... dirai pas moins ma pensée et ne m'abaisserai point à flatter les ... vous semblez faire gloire en ma présence.

Ayant ainsi parlé, Michel ouvrit son manteau pour montrer ... qu'il n'avait pas même un couteau sur lui, et s'assit en face du ... le regardant au visage avec le plus grand sang-froid. C'était la ... fois qu'il se trouvait dans une situation à laquelle il n'avait ... le loisir de se préparer, et dont il n'était point sûr de se ... bre ; car la lune sortant de derrière la *Croce del Destatore* et venant ... ner en plein sur la figure du jeune bandit, l'expression féroce et p... la physionomie ne resta plus douteuse pour Michel. Néanmoins, le ... Pier-Angelo, le neveu du hardi capucin de Bel-Passo, sentit que ... était inaccessible à la crainte, et que le premier danger sérieux q... çait sa jeune existence le trouvait résolu et fier.

GEORGE SAND.

(*La suite à demain.*)

dans lequel on remarque le matin les premiers symptômes de la maladie, le soir n'est pas entièrement attaqué. Les [illegible] de la plante lésée ne pourrissent pas aussi promptement, [illegible] reste ordinairement intacte et le tubercule ne présente aucun signe de maladie. Quant aux pommes de terre hatives, [illegible] sont en complet état de maturité et peuvent être récoltées; [illegible] essais souvent renouvelés ont prouvé qu'elles sont de [illegible] garde et qu'on pourra les conserver et en faire bon usage [illegible] la récolte suivante, pourvu qu'elles aient été récoltées [illegible] état de maturité et préservées de toute humidité. Quant [illegible] pommes de terre d'hiver, le fruit est en ce moment à plus [illegible] moitié de sa maturité, et il est même des champs où l'on [illegible] déjà faire la récolte; en sorte qu'il est à présumer que [illegible] maladie augmentait, contre toute attente, du moins elle [illegible] aurait pas une influence aussi désastreuse qu'en 1845 [illegible]6.

[illegible] froment et le sarrasin sont superbes et annoncent une [illegible] récolte. L'avoine a un peu souffert de la sécheresse. [illegible] d'hiver a été abondant. La récolte complète des foins [illegible] faite par un temps magnifique et a été d'une grande abondance. Les arbres à fruits donnent les plus belles espérances; [illegible] ont été surtout très abondantes et vendues à bas prix. »

[illegible] continuons à enregistrer ce qui transpire sur la crise [illegible] en Belgique.

[illegible] dans le *Politique :*

[illegible] Brouckere persiste dans le refus qu'il a opposé aux instances dont il [illegible] entouré. Il en est de même de MM. Delfosse et Leclercq. [illegible] gantois paraît vouloir rester en dehors de la combinaison qui se [illegible]-ce désintéressement ou défiance? Nous ne savons. Mais l'honora[illegible] M. d'[illegible]oungne s'agite beaucoup pour aplanir les difficultés qui surgissent; [illegible] le courage qu'il n'a pas; il se retranche dans la défiance de lui-[illegible] feinte ou réelle? Nous ne savons. Son zèle est-il désintéressé, [illegible] gantois laisse-t-il libres dans leurs doctrines économiques les person[illegible] qu'il appelle au ministère? C'est ce que l'avenir nous apprendra. »

L'*Indépendance* a reçu la communication suivante :

[illegible] plupart des journaux ont fait intervenir M. Lehon d'une manière tout [illegible] inexacte dans les pourparlers relatifs à la nouvelle combinaison minis[illegible]

[illegible] sommes en position de déclarer qu'en réponse à l'offre officieuse [illegible] portefeuille dans le futur cabinet, M. Lehon aurait dit très-nettement [illegible] intention était de n'en accepter aucun. »

[illegible] résolution de M. Lehon, dit l'*Emancipation*, est un fait qui [illegible] à vingt-quatre heures. Depuis lors, on a regardé com[illegible] probable l'entrée de M. Lebeau dans la combinaison. Il est [illegible] que M. Lebeau avait dès le principe manifesté beaucoup de répugnance pour les fatigues de la vie ministérielle. On [illegible] que M. Rogier devra, pour en finir, faire appel à l'ami[illegible] M. Lebeau.

[illegible] retour de Paris du roi et de la reine est annoncé pour mar[illegible] prochain.

[illegible] point où en sont arrivées les négociations ministérielles [illegible] conduit M. Rogier, ne nécessitait pas le retour du roi avant [illegible] époque.

L'*Indépendance*, organe du nouveau cabinet, reconnaît ce ma[illegible] les négociations entamées pour la formation du cabinet [illegible] pas arrivées à leur terme.

[illegible] nouvelles qui nous sont aujourd'hui parvenues de Rome, [illegible] les réserves que nous avons faites sur la grande conspi[illegible] qui devait, disait-on, y éclater le jour anniversaire de [illegible] amnistie. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les événements [illegible] sont passés dans cette ville, aient la gravité qu'on leur a [illegible] d'abord. Il est vrai que l'on a cru à l'existence d'un [illegible]; mais on sait combien les esprits sont prompts à s'alar[illegible] Italie et comme ils s'exaltent facilement. Voici, du reste, [illegible] est née l'idée de cette prétendue conspiration.

[illegible] certaine inquiétude régnait depuis quelque temps parmi [illegible] de Rome, à propos de la lenteur avec laquelle les ré[illegible] résolues par Pie IX étaient exécutées. Le public avait [illegible] défiance plusieurs fonctionnaires que l'on accusait de [illegible] les sages intentions du Saint-Père. Les partis extrêmes [illegible] habilement de cette disposition des esprits, et ne [illegible] échapper aucune occasion de répandre les bruits les [illegible] alarmants. La retraite du cardinal Gizzi vint bientôt four[illegible] nouvel aliment à ces bruits. Les imaginations s'exaltè[illegible] peu à peu, et comme l'anniversaire de la grande amnistie, [illegible] donnée l'an dernier par le Souverain-Pontife, approchait, [illegible] par croire très-sérieusement qu'une collision sanglante [illegible] aurait ce jour-là entre les partis rivaux.

[illegible] moment les plus exaltés de chaque parti firent probable[illegible] suivant leur position respective, des préparatifs d'attaque [illegible] défense. De là ces bruits de complot, qui une fois donnés [illegible] pâture à l'effervescence populaire, se propagèrent, grandi[illegible] prirent toutes les formes d'une immense fantasmagorie, et [illegible] craindre des dangers réels.

[illegible] est le *Journal des Débats* qui raconte ainsi l'origine du pré[illegible] complot qui a excité partout de si vives émotions. Peut-[illegible] récit n'est-il pas encore complet; mais à coup sûr il est [illegible] plus vraisemblable que tout ce que l'on a dit et écrit [illegible] présent à ce sujet.

La *Gazette d'Augsbourg* publie aussi des nouvelles de Rome. Son correspondant paraît encore ajouter foi à l'existence d'un [illegible] C'est sous l'influence de cette pensée qu'il a écrit les [illegible] suivantes, en date du 19 :

« Dans la journée d'hier, on a opéré 50 arrestations. La plupart des individus arrêtés étaient des habitants de Faënza; ils avaient tous des poignards et de [illegible] sommes d'argent. Ils étaient parvenus à entrer à Rome au moyen de faux passeports. L'un d'eux avait sur lui quatre lettres de recommandation pour le [illegible] du complot, M. Minardi. On a calculé que les dépenses faites pour envoyer à Rome ces auxiliaires s'élèvent à plus de 20,000 scudi.

» Quoique les arrestations se succèdent sans interruption, le public n'a en[illegible]core connaissance d'aucun document qui puisse faire prévoir l'issue de cette [illegible]aire. On assure qu'on a découvert une liste portant les noms de trente per[illegible]sonnages marquants. Mais ce bruit mérite confirmation. Ce qui est plus positif, [illegible] que le gouverneur actuel de Rome a déclaré qu'on possède déjà les élé[illegible]ments nécessaires à un procès. »

Plusieurs journaux ont annoncé que S. Em. le cardinal Lam[illegible]bruschini était parti pour Gênes. On a tiré de là des inductions [illegible] fâcheuses pour le caractère du vénérable prélat. Or, il n'y [illegible] de vrai dans cette assertion. Le cardinal Lambruschini [illegible] arrivé le 16 à Civita-Vecchia, pour y prendre possession de [illegible] épiscopal. C'est ce qu'il a fait. Seulement la *Gazette d'Augsbourg* prétend que depuis son entrée à Civita-Vecchia, les troupes ont été consignées dans les casernes.

Nous avons annoncé l'entrée à Ferrare d'un nouveau détachement autrichien. Il paraît que les troupes impériales campées en Italie vont partout recevoir des renforts. Vingt bataillons doivent aller rejoindre le corps d'armée du royaume lombardo vénitien, et l'on assure que la plupart sont déjà en marche pour cette destination.

L'*Union monarchique* annonce qu'on vient de recevoir à Neuilly la nouvelle officielle que lord Normanby reste définitivement maintenu dans son poste d'ambassadeur à Paris.

La question du futur emprunt du gouvernement français est toujours celle qui occupe de la manière la plus excessive les banquiers et les capitalistes de Paris; et, quoique la nécessité d'une prompte négociation de cet emprunt soit avouée par le gouvernement, on commence à craindre que cette opération ne soit pas d'une exécution très-facile. On dit même que le ministre des finances a déjà reçu l'avis d'un grand capitaliste qu'il ne fallait pas espérer obtenir, cette année, les 350 millions dont on a besoin. La place de Paris ne pourrait pas suffire à un pareil emprunt, et la situation des places étrangères ne permet pas de compter sur leur concours. Il est probable, par conséquent, que l'on se contentera de négocier 100 millions au mois d'octobre ou de novembre prochain. Avec cet argent, on espère rembourser facilement les bons du trésor, dont l'échéance approche et qui refuseront un renouvellement, et conserver encore une trentaine de millions pour faire face aux dépenses les plus urgentes.

Quant aux conditions auxquelles sera émis l'emprunt de 100 millions, on craint qu'elles ne soient pas avantageuses pour l'Etat. En effet, s'il se négocie en 3 p. c. à 77 fr., l'Etat ne recevra pas plus de 75 fr., attendu qu'il sera obligé de bonifier 1/2 p. c. aux banquiers adjudicataires et de leur accorder, en même temps, la jouissance immédiate des intérêts, tout en leur laissant la faculté de ne payer les 100 millions qu'en cinq payements mensuels de 20 millions chacun.

On mande de la frontière de Catalogne, le 21 juillet, au *Phare des Pirénées :*

« On remarque avec inquiétude que les carlistes s'approchent de plus en plus de Barcelone, non [illegible], mais par leurs menées; ils cherchent à recruter des partisans parmi les ouvriers [illegible] et particulièrement parmi les jeunes gens qui font partie de la *quinta*. Il [illegible] que les opérations du recrutement ont été provisoirement suspendues [illegible] les factieux ne manquent pas de répéter que le départ des recrues [illegible] dès que la crainte sera passée, et qu'[illegible] intéressés à perpétuer les troubles. Ils ont ainsi réussi à embaucher [illegible] plusieurs jeunes gens qui ont quitté leurs foyers pour se joindre aux bandes. On craint que cet exemple ne soit suivi par un grand nombre d'individus désignés pour le contigent.

» Le capitaine-général est rentré à Barcelone le 18. La mesure la plus importante qu'il ait prise est celle de l'établissement de postes fortifiés depuis Ignalada jusqu'au centre des montagnes où est situé Llacuna, en passant par San Quintin. Cette ligne, qui coupe en deux la ligne stratégique du camp de Tarragone, va couper à angle droit celle dont Calaf est le centre. Seulement il est à regretter que le général Pavia n'ait pas à sa disposition plus de forces pour bien asseoir ces lignes, les prolonger même, et en faire battre incessamment les angles par les colonnes mobiles. On parle bien de renforcer l'armée de Catalogne, qui ne manque pas d'occupation, et dont le dévouement est admirable, mais il faudrait songer dès ce moment à créer tous les établissements qu'il faut pour une armée d'opérations, et éviter que cette armée ne foulât jusqu'à son entier épuisement le pays, qui a besoin d'être ménagé. Autrement l'armée de la reine se fondra en Catalogne. »

On se souvient de la tentative faite récemment par le général Grivas pour provoquer un soulèvement dans l'Acarnanie. Ce projet ayant échoué, Grivas a cherché un refuge dans l'une des îles ioniennes. Le lord haut-commissaire de ces îles a exigé de lui l'engagement qu'il ne rentrerait pas en Grèce sans l'autorisation du gouvernement d'Athènes. Le général Grivas a souscrit à cette condition; mais on assure qu'il va passer en Turquie, afin d'y insurger les populations. Comme il a conservé des relations suivies avec les Albanais, il parviendra aisément à réunir autour de lui des bandes considérables.

Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 14 juillet.

On a remarqué un mouvement inusité parmi le corps diplomatique depuis l'arrivée ici de la lettre de M. Coletti. Le lendemain du jour où le bateau à vapeur autrichien le *Vulcano* est arrivé, le comte de Sturmer a remis au ministre des affaires étrangères la lettre du président du conseil du roi Othon, et a eu à cette occasion une longue conférence avec S. Exc. Ali-Effendi et S. A. le grand visir. La teneur de la lettre a de prime abord, assure-t-on, fortement indisposé le ministre des affaires étrangères, qui aurait déclaré *ab irato* que le divan ne pouvait l'accepter. Mais quand on a examiné de près les points sur lesquels la susceptibilité du divan élevait des griefs, quand la lettre a été analysée, disséquée point par point, mot par mot, MM. les représentants étrangers ont été presqu'unanimes à reconnaître la susceptibilité du divan comme insuffisamment justifiée par les lacunes signalées dans la lettre de M. Coletti. Il est vrai que le président du conseil du roi Othon, pour ce qui concerne les excuses que devait contenir cette lettre, se borne à regretter la tournure qu'a prise ce différend; le divan s'attendait à une amende honorable, moins illusoire de la part du cabinet d'Athènes, et c'est surtout ce qui a piqué sa susceptibilité. On dit aussi que le président du conseil n'accepte pas assez franchement le retour de M. Mussurus à Athènes, et qu'il pose comme condition son rappel, tandis qu'on était convenu que ce point délicat ferait l'objet d'une clause tacite. Voilà, il nous semble, les points saillants sur lesquels étaient basés les griefs de la Porte. La diplomatie s'est mise en devoir de tout concilier; plusieurs conférences ont eu lieu entre les représentants des cinq grandes puissances, tous les efforts tendaient à amener le divan à composition, à lui faire accepter la lettre; telle était la base des négociations qui ont eu lieu ces jours ci, et il paraît qu'on a fini par s'entendre et que la question est considérée depuis hier, à la suite d'un grand-conseil qui s'est tenu à la Porte, comme à-peu-près résolue.

Les nouvelles reçues hier de l'expédition contre le Kurdistan sont très favorables aux armes de la Porte. Plusieurs engagements sérieux ont eu lieu entre les troupes du sultan et celles de Beder-hon-Bey; dans chaque rencontre, ces dernières ont eu le dessous; toutefois on évalue à près de 6 ou 700 hommes les pertes des Turcs, celles des Khurdes s'élèvent à un mille environ. La position de Beder-hon-Bey était désespérée; il s'était retiré devant les forces ottomanes qui avaient envahi son territoire, occupé plusieurs forts considérables, entr'autres celui d'Ergulé; et le chef kurde s'était réfugié avec quelques centaines d'hommes qui lui étaient restés fidèles dans une citadelle redoutable et d'un abord difficile, où il ne tardera pas sans doute d'être assiégé. Mahmoud-hon, après avoir combattu aussi pour la cause de Beder-hon-Bey, s'est retiré à Van.

Nouvelles des Etats-Unis.

Le paquebot américain le *Baltimore* est arrivé au Hâvre, mardi matin, avec des avis directs de New-York du 2 courant.

Dans le court intervalle de deux jours, qui s'est écoulé entre son départ et celui du dernier paquebot à vapeur, on n'avait publié aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre, et les journaux s'occupaient à commenter les bruits de toute espèce qui transpiraient sur les dépêches arrivées à Washington, et annonçant, disait-on, l'ouverture définitive des négociations.

C'est du Mexique, cette fois, que seraient venues les premières propositions. Des lettres particulières de Mexico disent, en effet, que les esprits y sont enfin tournés vers la paix.

Les élections présidentielles n'étaient pas terminées; mais les deux seuls candidats qui restent sur les rangs, après le désistement réitéré de Santa-Anna, ont l'un et l'autre proclamé des intentions pacifiques; ce sont Herrera et don Angel Trias.

Ces bruits, toutefois, n'avaient encore rien d'authentique. On les considérait comme probables, et déjà des journaux américains, avec l'assurance aventureuse qui les caractérise, se flattaient de l'acceptation des bases proposées par M. Trist, qui, comme on sait, accompagne l'armée du général Taylor, et est muni des pleins pouvoirs du gouvernement pour traiter. Elles consisteraient dans une cession de territoire à titre de conquête, et dans la vente de la Californie, qui serait payée en argent par les Etats-Unis.

Le gros de l'armée du général Scott était à Puebla, à la date des dernières nouvelles du Mexique; il devait y réunir le plus de forces possible, et ne se mettre en marche que le 22 juin.

Le *Courrier des Etats-Unis* annonce, d'après une lettre de Washington, que M. Trist, parti récemment en courrier pour le théâtre de la guerre, a entre les mains un traité rédigé sur des bases parfaitement acceptables pour le Mexique. Ces bases sont, comme il a déjà été dit, une cession de territoire d'un côté, de l'autre, abandon de toutes réclamations et solde en argent du prix de la Californie. Le *Courrier des Etats-Unis* ajoute : « Quant aux rumeurs qui ont prétendu que l'administration de Washington devait garantir une forme de gouvernement quelconque ou l'intégrité du territoire qui restera au Mexique, elles n'ont aucune espèce de fondement. »

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 28 juillet.

Les opérations électorales pour la Cité ont commencé aujourd'hui à 11 heures, à Guildhall. Dès le matin, une foule immense assiégeait les abords de ce palais. Après la lecture du *writ* ordonnant l'élection et du bill contre la corruption, le sheriff Challis a adressé une allocution aux assistants pour les engager à rester dans les limites du calme et de la décence et à écouter impartialement les divers candidats. Les neuf candidats ont alors paru sur les hustings et ont été applaudis par leurs amis et hués par leurs adversaires. M. Jones Loyd est venu alors sur le devant des hustings et a recommandé lord John Russell comme le représentant propre et convenable de la cité de Londres au parlement, formule banale que l'orateur a développée au milieu d'un tapage infernal.

Le bruit a redoublé de violence lorsque M. Th. Baring est venu présenter la candidature de M. Masterman. Plusieurs autres orateurs ont alternativement proposé une candidature libérale et une candidature torie, toujours au milieu des mêmes manifestations bruyantes. Ces manifestations ont pris un caractère véritablement alarmant pour la sécurité de la vieille salle de Guild-Hall, lorsqu'un M. J.-B. Herles est venu proposer la candidature de M. Payne. Les deux partis rivaux se sont coalisés pour étouffer cette nouvelle candidature sous les cris formidables de *no Payne! no Payne!*

Ces premières formalités accomplies, les différents candidats se sont présentés suivant l'usage sur le devant des hustings pour haranguer la foule des électeurs et des non-électeurs. Lord John Russell s'est présenté le premier. Mais il a vainemant essayé de se faire entendre, tant était grand le bruit qui se faisait dans la salle.

On sait que dans ces occasions le peuple anglais aime à emprunter, pour exprimer ses sympathies ou ses répulsions, leurs tons les plus discordants à une foule d'animaux doués de fort peu d'harmonie dans la voix. Ce concert qui a accueilli les paroles du premier ministre, les assistants en ont impartialement gratifié les candidats qui ont essayé de se faire entendre après lui.

Lorsque les discours, ou plutôt les tentatives de discours, ont été finies, les sheriffs ont soumis les noms des candidats à l'épreuve des mains. Après s'être consultés, ils ont décidé que cette épreuve était en faveur de lord John Russell, de M. Pattison, de sir Georges Larpent et du baron Rothschild, les quatre candidats libéraux. Ce résultat proclamé, la réunion, l'une des plus bruyantes qui aient jamais fait trembler les voûtes de Guildhall, s'est séparée. Le poll commencera demain à huit heures.

Le *Times* assure que les élections, qui ont commencé aujourd'hui, donneront au ministère une majorité de trente voix.

Les deux candidats de Finsbury, MM. Wakley et Duncombe, membres sortants, ont été réélus sans aucune opposition. Ce sont deux radicaux.

Un événement douloureux a interrompu la réunion électorale qui a eu lieu lundi à Halifax et dans laquelle sir Charles Wood, chancelier de l'échiquier, devait haranguer les électeurs. Le président du *meeting*, M. Jonathan Ackroyd, l'un des plus riches manufacturiers d'Halifax, prononçait l'allocution d'usage pour recommander la candidature de sir Th. Wood, lorsque, au milieu de son discours, répondant avec véhémence à une interruption hostile, il a tout à coup pâli et s'est affaissé sur lui-même. On s'est empressé autour de lui, on l'a transporté hors de la salle pour lui donner les soins qu'exigeait son état; mais tous les secours ont été inutiles. M. Ackroyd avait été foudroyé d'un coup d'apoplexie.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Lundi 2 *août* 1847. — (*Représentation n° 22.*)

La première représentation de :

Le Moulin à Paroles,

vaudeville nouveau en un acte, de MM. Gabriel et Dupeuty.

SUIVI DE :

Le Philtre,

grand-opéra en deux actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

On commencera à 7 heures précises.

ANNONCES.

Grand Hôtel des Quatre Nations,

A BRUXELLES, *Longue rue Neuve*, 68,

tenu par les Dames **Geerloff** et **Lippens**. Cet Hôtel, placé dans la plus belle position de Bruxelles, richement meublé et décoré à neuf, offre à messieurs les voyageurs tout le confortable et l'aisance possible.

Il y a écuries et remises. Table d'Hôte à 4 heures et demie.

Mme GEERLOFF étant hollandaise, c'est un titre de plus pour recommander particulièrement l'*Hôtel des Quatre Nations* à l'attention et à la bienveillance de ses compatriotes.

ON DONNE 10,000 FRANCS

à celui qui prouvera que l'**Eau de Lob** ne fait pas *repousser et épaissir* les cheveux sur les têtes chauves ! ! cette **Eau de Lob régénère** la chevelure et la **conserve** jusqu'au tombeau. Le flacon 5 fr. et 10 fr., avec instruction, se vend chez l'inventeur, M. **Léopold Lob**, chimiste d'Allemagne, demeurant rue *Saint-Honoré*, 281, à Paris. On expédie contre un mandat ou remboursement sur Paris. — (*Affranchir.*)

TRAITEMENT

PAR LA

CHIMIE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le **docteur Rey de Jougla**, ancien élève des hôpitaux et de l'école pratique de Paris, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, professeur des maladies de la peau, dartres, ulcères, scrofules, etc, etc., vient de transporter le cabinet de ses **consultations gratuites rue du Bac, 83**, où il continue à émerveiller ses nombreux visiteurs par la certitude et la rapidité de ses guérisons innombrables et miraculeuses, dont retentissent depuis 12 ans Paris et ses environs, ainsi que le prouvent les adresses de plus de six mille personnes guéries en 30 ou 40 jours, après avoir suivi en vain 10, 15 ou 20 traitements différents. VOIR SON OUVRAGE IN-8° (*qui se vend 2 fr. chez lui*). En tête de chaque observation se trouvent le nom et l'adresse de la personne guérie, c'est ce qui doit la différencier de tous ces imprimés colportés à profusion, ne portant que des initiales, par exemple : Mlle P.., Mlle S.., Mme R..., etc., etc. C'est une preuve que, n'ayant guéri personne, ils ne peuvent donner de bons renseignements nulle part. Désirant, au contraire, inspirer la plus grande confiance, et ses guérisons étant très nombreuses, le docteur Rey de Jougla n'est point embarrassé de faire précéder toutes ses observations du nom, de l'adresse de chaque personne guérie, afin que chacun puisse s'assurer de la promptitude des guérisons et de la facilité à suivre ce traitement sans en éprouver la moindre douleur, la moindre secousse, et sans être dérangé de ses occupations, ainsi que le prouvent les observations suivantes :

Goutte, — Rhumatisme, — Apoplexie, — Paralysie, — Hydropisie, — Attaques de nerfs (épilepsie), — Aliénation mentale, — Ankiloses, — Pertes de sang ou hémorrhagies, — Age critique, Dyssenterie, — Hémorrhoïdes, — Flueurs blanches, — Maladies des voies urinaires, — Rétentions d'urine, — Catarrhe de la vessie, — Gravelle ou pierre, — Ulcères de matrice et autres, — Squirrhe, — Cancer, — Vers solitaires, — Suppression des règles, — Palpitations de cœur, — Pâles couleurs, — Maigreur et vers des enfants, — Maladies secrètes ou syphilitiques, — Jaunisse, — Pylore, — Gastrites, — Poitrinaires, — Asthme, — Catarrhe, — Coliques des peintres et autres, — Dartres rongeantes, squammeuses, crustacées, — Gale, — Teigne, — Ophthalmie dartreuse et autres, — Cataracte, — Surdité, — Vomissements, glaires, toux opiniâtres, — Maux d'oreille, de gorge, etc.

MAUX DE TÊTE. Mme Vaquier, rue du Château, 4, à Neuilly, éprouvait des douleurs de tête très violentes depuis dix ans, qui, malgré les traitements de dix médecins célèbres l'avaient réduite à un état de faiblesse extrême ; traitée par la chimie, elle a été guérie en dix-neuf jours. Pas de récidive après quatre ans.

Mme Thomassin, rue Montorgueil, 9, éprouvait depuis dix ans des douleurs de tête parfois tellement violentes qu'elle se battait la tête contre les murs ; cinq médecins célèbres n'ayant pu calmer ces accès, la chimie les a radicalement guéris en trois mois. Pas de récidive après trois ans.

MALADIES DE LA BOUCHE. Mme Montpetit, rue Saint-Lazare, 131, était affectée depuis un an d'une tumeur cancéreuse qui avait envahi la commissure droite, la gencive droite et la moitié droite de la langue, qui lui causait des douleurs lancinantes et la réduisait à ne plus se nourrir qu'avec des potages. Traitée sans succès par trois médecins qui voulaient lui couper la langue et la joue, elle a été guérie sans opération en un mois par la chimie. Par de récidive après deux ans.

Mme Bourgeon, à Montlhéry, âgée de 27 ans, avait depuis trois mois une gastrite ; les gencives profondément ulcérées ; les dents déracinées étaient chancelantes et ne permettaient à la malade d'autre nourriture que des potages. Pendant la nuit, le sang s'écoulait en abondance de ses plaies et la réveillait avec les indices de la suffocation ; quatre médecins l'avaient traitée sans succès. Guérison radicale en huit jours.

MALADIE DU NEZ. Mme Visseaux, rue Thévenot, 1, âgée de 42 ans, éprouvait depuis deux ans une grande difficulté dans la respiration nasale ; son nez était toujours bouché par la présence de polypes ; la nuit et le jour, elle respirait par la bouche ; ne pouvant se moucher, toutes les mucosités tombaient dans la gorge ; les larmes, ne pouvant couler par le nez, formaient une tumeur lacrymale. Traitée par la médecine chimique, *guérison sans opération en quarante-cinq jours.*

Mme Duboquet, blanchisseuse, rue de la Vierge, 14, âgée de 38 ans, portait depuis un an un ulcère cancéreux sur le bout du nez, qui avait rongé l'aile gauche du nez et une partie de la lèvre supérieure. Traitée sans succès par cinq médecins des plus célèbres, *guérison radicale en vingt-deux jours.* Pas de récidive après quatre ans.

SURDITÉ. Monsieur, dans le courant de décembre dernier, vous m'avez guéri, après un traitement de vingt jours, d'une surdité dont j'étais affecté depuis six ans. Vos consultations étant gratuites, vous n'avez point reçu d'honoraires ; cependant, voulant vous remercier, je vous prie d'accepter ceux que je vous envoie, aujourd'hui que ma guérison est assurée et complète.

THOMAS,
marchand boucher, à Mormant (Seine-et-Marne).

M. Guérard, maire de Puteaux, âgé de 56 ans, était complétement sourd de l'oreille gauche et un peu de la droite, depuis un an, au point de ne pas entendre le mouvement d'une montre appliquée sur le pavillon de l'oreille ; le traitement chimique pendant quinze jours lui a fait entendre de son lit une montre pendue à sa cheminée. Depuis deux ans pas de récidive.

M. Leroy, à Marcoussy, près Montlhéry, malgré les soins de quatre médecins étant sourd depuis trois ans, a été guéri en vingt-cinq jours par la chimie.

M. Mitto, rue Saint-Ambroise, 8, âgé de 16 ans, étant sourd de naissance, n'ayant éprouvé de soulagement par aucun traitement, a été guéri en quinze jours par la chimie.

MALADIE DES YEUX. Mlle Lahaie, ouvrière en dentelles, rue Neuve, 49, à Versailles, âgée de 18 ans, depuis un an avait mal aux yeux, ne distinguait aucun objet et ne voyait pas même à se conduire. Elle n'a éprouvé aucune amélioration des divers traitements des premiers oculistes de Paris. *Guérison radicale en trois semaines* par la médecine chimique. Pas de récidive après trois années.

— « Je dois dire, dans l'intérêt des aveugles, qu'affectée depuis un an de deux cataractes qui m'avaient obscurci la vue, au point de ne pouvoir ni lire ni écrire, après deux mois de traitement par la chimie, ma vue s'est rétablie parfaitement, au point de pouvoir écrire et lires les caractères les plus fins sans lunettes, malgré mon âge avancé de 66 ans.

ROSE LEPERT, rue Sainte-Marguerite, 19. »

— Mme Herman rue du Jeu de Paume, 3 à Versailles, était affectée depuis deux ans d'une double cataracte qui ne lui permettait plus de lire ou d'écrire, même avec des lunettes très fortes ; malgré tous les traitements qu'elle avait suivis, sa maladie faisant toujours des progrès, elle s'est livrée à la médecine chimique, qui l'a guérie en un mois.

SCROFULES. M. Blavet, rue du Faubourg-St-Martin, 258, était affecté depuis douze ans de plusieurs glandes d'un très fort volume et de trois fistules qui laissent écouler une humeur verdâtre et fétide. Malgré les traitements continuels et très assidus qu'il avait toujours suivis, le nombre des glandes et leur volume augmentait toujours, lorsque, désespéré, il s'est soumis au traitement de la médecine chimique, qui a opéré sa guérison radicale en un mois. Depuis deux ans qu'il est guéri, aucune glande n'a reparu, et sa santé est parfaite.

CANCER DU SEIN. Mme André, Grand'Rue, 2, à Chaville, portait depuis deux ans, un engorgement du sein droit qui avait doublé de son volume ; des douleurs lancinantes s'y faisaient sentir, et depuis six mois un ulcère rongeant de trois pouces de diamètre et de deux pouces de profondeur, accompagné de fréquentes hémorrhagies et d'une humeur sarcieuse et fétide, avait résisté à tous les traitements, lorsque la chimie l'a guérie en deux mois.

Mme Leclerc, marchande de papiers, rue de Passy, à Passy, était atteinte depuis dix mois au sein gauche d'un engorgement qui avait triplé son volume ordinaire. Il était si dur et si sensible qu'elle ne pouvait faire un pas sans le tenir de ses deux mains. Traitée sans succès par deux célèbres médecins, la médecine chimique l'a guérie en vingt et un jours.

OBSTRUCTION AU FOIE. Mme L'Ecuyer, petite rue Taranne, 8, âgée de 41 ans, éprouvait, depuis 12 ans, des douleurs vives au creux de l'estomac, dans le côté droit et dans le dos ; elle avait continuellement la jaunisse, ses digestions étaient très difficiles. Depuis un an cette affection s'était compliquée de vomissements fréquents, d'hydropisie pour laquelle on voulait lui faire la ponction, et qui l'a retenue trois ans au lit. Dix-huit médecins des hôpitaux de Paris l'ayant traitée sans succès, la médecine chimique a arrêté les vomissements le premier jour et l'a débarrassée de toutes ses infirmités en vingt-cinq jours. Depuis dix-sept mois qu'elle a cessé son traitement, elle est toujours bien portée, elle a engraissé, et chacun la dit rajeunie de dix ans.

ANEVRISME AU COEUR. Mme Robert fruitière, rue Saint-Honoré, 102, âgée de 42 ans, atteinte depuis quinze ans d'une obstruction au foie et d'un anévrisme au cœur, qui, après avoir résisté à quinze médecins les plus célèbres de Paris, a dégénéré en hydropisie générale, qui depuis un an la retenait dans sa chambre, condamnée par les derniers médecins qui la visitaient à n'avoir plus qu'un mois à vivre, elle s'est abandonnée à la médecine chimique, qui dans un mois l'a mise à même de traverser tout Paris à pied et de reprendre ses occupations ordinaires. Depuis trois ans qu'elle est guérie, elle n'a cessé de se bien porter.

— « Ma conscience me fait un devoir d'annoncer ma guérison rapide obtenue aux consultations gratuites, rue du Bac 106. Affecté depuis six ans d'un anévrisme au cœur, qui depuis deux ans s'était compliqué de toux, d'oppression et d'hydropisie aux jambes, n'ayant pu être soulagé par les traitements de cinq médecins célèbres, qui me disaient ne pouvoir plus rien m'ordonner, j'ai été guéri en quarante-cinq jours à ces consultations.

MORLOT,
rue et île Saint-Louis, 76. »

— « Je dois dire, dans l'intérêt de l'humanité souffrante, que j'ai été guérie en un mois par la chimie d'une gastrite et d'un anévrisme au cœur, accompagnés de vomissements et d'une hémorrhagie nasale que n'ont pu arrêter les traitements bien suivis des trois premiers médecins de Versailles.

Madame BRANCHU,
rue de l'Orangerie, 47, à Versailles. »

HYDROPISIE. Mme Pigeonat, rue de Bercy, 33, à Berby, était atteinte depuis un an d'une hydropisie générale qui donnait à son corps trois fois son volume ordinaire. Traitée sans succès par trois médecins célèbres, elle a été guérie en 25 jours par la médecine chimique. Pas de récidive après deux ans.

POITRINAIRES. M. Jannel, âgé de 20 ans, fils de l'adjoint au maire, place de l'Eglise, à Puteaux, éprouvait depuis quinze mois une toux quinteuse qui s'est bientôt compliquée de crachats épais et de plus en plus abondants, de frissons et de sueurs pendant la nuit. Quatre fois il avait craché le sang à pleine cuvette. Sa maigreur et sa faiblesse étaient extrêmes. En vain quatre médecins très célèbres avaient cherché à arrêter les progrès du mal, lorsque la chimie, non-seulement a détruit en lui tout le principe du mal, mais encore lui a donné des couleurs fraîches et vermeilles et une force bien supérieure à celle qu'il avait avant sa maladie, qui lui a permis de se marier au bout de deux ans sans crainte de récidive.

M. Transon fils, rue des Magasins, 1, éprouvait depuis trois ans une oppression et une toux continuelles, accompagnées de crachats abondants, épais et gluants qui, depuis un an s'étaient compliqués de frisons qui duraient une heure et étaient suivis de fièvre, de sueurs, le retenaient au lit et l'avaient fait déclarer poitrinaire incurable par trois des plus célèbres médecins de Paris qui l'avaient traité sans succès, lorsqu'il s'est soumis à la médecine chimique, qui l'a guéri en trente-trois jours. Pas de récidive après deux ans.

— « Ma conscience me fait un devoir de publier en faveur des malades qui épuisent leur fortune à suivre divers traitements infructueux, que, traité par vingt médecins des plus célèbres de Paris qui, tous, après quelques mois de traitement, m'ont déclarée poitrinaire incurable, j'ai été guérie en trois mois par la médecine chimique, rue du Bac, 106.

Rosalie S[illegible],
Rue Neuve-de-Bréda, [illegible]. »

M. Lesage, âgé de 25 ans, à Fagi, près Meulan, toussait depuis deux ans, crachait le sang depuis sept mois, portait un engorgement du poumon droit dans sa moitié supérieure, douleur dans l'épaule et le côté droits ; les frissons et les sueurs l'avaient réduit à une faiblesse extrême qui l'avait fait regarder comme incurable par deux médecins célèbres. Guéri en un mois par la chimie.

ULCÈRES. M. Finot, au Val, près Meudon, était affecté depuis trois ans de deux ulcères variqueux, de deux pouces de diamètre, à la jambe droite, qui était enflée jusqu'au genou, dure, tendue et très rouge ; il éprouvait de vives douleurs dans la marche ; après avoir été traité par dix médecins qui, ne pouvant le guérir, l'ont déclaré incurable et l'avaient même fait rayer des contrôles de la garde nationale, lorsqu'il s'est livré à la médecine chimique, a été guéri en trente jours. Pas de récidive après deux ans.

M. Woissy, propriétaire à Gonesse, portait depuis cinq ans un ulcère cancéreux d'un pouce de diamètre au-dessus de la cheville gauche ; les bords en étaient durs et calleux. Des élancements de plus en plus violents s'y faisaient sentir, surtout par les temps d'orage ; le sommeil en était souvent interrompu. Tous les traitements très variés qu'il avait suivis n'avaient pu le soulager ; mais la médecine chimique l'a radicalement guéri en sept semaines.

GASTRITES. « Ma conscience me fait un devoir de publier, en faveur de l'humanité, qu'affectée d'une gastrite chronique de quinze ans, qui depuis dix mois me causait quatre vomissements noirs par jour, ce qui faisait dire à mon médecin que j'étais affectée du pylore ; toute espèce de traitement avait été employée sans succès, lorsque je me suis fait transporter mourante aux consultations gratuites de la médecine chimique, où mes vomissements ont été arrêtés au premier jour du traitement. Depuis deux ans, je n'ai plus vomi, j'ai engraissé, et chacun me dit rajeunie de dix ans.

» A Montereau-Faut-Yonne (Seine et Marne). Mme LELOUTRE. »

— « Je certifie avoir été guérie en douze jours par la médecine chimique d'une gastrite chronique, accompagnée de vomissements qui, depuis trois ans, se renouvelaient dix fois par jour, et que dix médecins ont traitée successivement depuis quinze ans sans m'avoir apporté le moindre soulagement.

» M. HANNEL, à Puteaux. »

ULCÈRE DE MATRICE. Mme Denis, rue St-Martin, 328, âgée de 26 ans, éprouvait, depuis trois ans, des flueurs blanches qui, étant devenues de plus en plus abondantes et d'une odeur fétide, se sont compliquées de pertes très fréquentes et de douleurs assez vives dans le bas-ventre, dans les reins, les cuisses et l'anus. Après avoir été traitée sans succès par trois médecins qui, après un mûr examen, l'avaient déclarée incurable, la chimie a obtenu sa guérison radicale en quarante jours. Depuis seize mois quelle est guérie, point de récidive.

Mme Dubois, à St-Maur, âgée de 40 ans, était affectée, depuis ving[illegible] d'une perte de sang qui, par le moindre exercice, devenait très abo[illegible] acquérait une odeur fétide, des douleurs parfois très vives se faisai[illegible] dans le bas-ventre, l'anus, les reins et les cuisses, qui minant journ[illegible] ses forces, l'avaient réduite à une faiblesse extrême, malgré les soins de [illegible] decins et un séjour de deux mois dans un hôpital de Paris, lorsque, [illegible] la médecine chimique, elle a été guérie en dix-neuf jours. Pas de [illegible] après trois ans.

HYDROCELES ET SARCOCELES. M. Roussel, rue de [illegible] 124, âgé de 12 ans, [illegible] teint, depuis quatorze mois, d'une hydrocèle qui faisait paraître ses [illegible] de la grosseur du poing ; deux médecins avaient proposé l'opération [illegible] par la médecine chimique, guéri en quinze jours sans opération. Dep[illegible] huit mois il n'a pas eu de récidive.

M. Capel, rue Charenton, 7, âgé de 12 ans, portait, depuis un an, un [illegible] cèle de la grosseur d'une pomme, qui n'avait pu être guérie que par [illegible] decins. Traité par la médecine chimique, il a été guéri en dix jours.

DARTES. Mme Descoings-Robert, à Suresne, âgée de 29 ans, po[illegible] puis six ans, sur le front, le nez et la partie supérieure d[illegible] une rougeur très parsemée de boutons blancs, accompagnée de cha[illegible] cuissons, et quelquefois de démangeaisons. Les traitements divers de [illegible] decins n'ont pu arrêter les progrès de cette affection. Traitée par la m[illegible] chimique, guérison radicale en trois mois. Depuis quinze mois qu'elle [illegible] rie, elle n'a pas eu de rechute.

M. Losellier, peintre, rue de Bondy, 5, portait depuis six ans, une d[illegible] répandue sur tout son corps. La nuit, les démangeaisons étaient [illegible] vives, qu'il était obligé de sortir de son lit et de courir dans ses appa[illegible] Traité par deux médecins des hôpitaux, et enfin par le baron A[illegible] un an, il n'a trouvé de soulagement que dans la médecine chimi[illegible] guéri en six semaines. Point de récidives après six ans.

TUMEURS BLANCHES. M. Cochin, rue Saint-Nicolas, [illegible] 15 ans, était affecté depuis trois [illegible] tumeur blanche à l'articulation du coude. Il s'était formé trois tr[illegible] quels étaient sortis des os ; l'humeur qui en sortait était abondan[illegible] assez vive, ne permettait pas au malade de faire exécuter le moindre [illegible] ment à son bras ; quatre médecins, dont trois des plus célèbres, l'avai[illegible] sans succès, voulaient lui couper le bras. Traité par la médecine chimi[illegible] bout d'un mois radicalement guéri. Pas de récidive après deux ans.

M. Louis, fils de Mme Rose, rue de la Glacière, 85, âgé de 8 ans, atte[illegible] trois ans de tumeur blanche aux deux bras, compliqués de trois trou[illegible] de deux à l'autre, causant de vives douleurs. Repoussé comme incu[illegible] tous les médecins, il était pâle, saignait du nez et des gencives a[illegible] Après six jours de traitement, il ne saignait ni du nez ni des gencives [illegible] leurs roses ont couronné ses joues. Deux mois après, guérison comple[illegible]

HEMORRHOIDES. M. G..., depuis trois ans, était affecté d[illegible] rhoïdes et d'indurations à l'anus qui lui [illegible] sans cesse des élancements ; une humeur sanguinolente s'en écoul[illegible] qu'il allait aux lieux d'aisance, le sang partait en abondance et il po[illegible] cris perçants. Traité en vain par dix médecins célèbres, guéri par la [illegible] trente-deux jours. Pas de récidive, après deux ans.

RHUMATISME GOUTTEUX. M. Gautier, entrepreneur, cha[illegible] Maine, 69, âgé de 43 ans, éprouvait sans cesse [illegible] six ans, des douleurs rhumatismales très-vives, qui se portaient t[illegible] bras, tantôt aux jambes et l'empêchaient alors de se servir de ses m[illegible] retenant deux mois au lit ; quelquefois à la tête ou à l'estomac, où elle [illegible] saient des vertiges, des étouffements et une grande gêne dans les d[illegible] Traité en vain par six médecins ; guéri par la chimie en douze jours. [illegible] cidive après deux ans.

Mme Cochard, à la manufacture de Sèvres, éprouvait depuis huit [illegible] douleurs très vives dans les deux bras ; elle marchait avec des béquilles [illegible] trois ans. Traitée sans succès par trois médecins ; guérie par la chimie [illegible] rante jours.

MALADIES DIVERSES. M. C..., portait depuis sa naissance [illegible] joue droite une tache couleur lie de [illegible] 8 centimètres de hauteur et de 5 centimètres de largeur. Guéri sans op[illegible] en vingt-trois jours.

Mlle L... avait la figure sillonnée de larges cicatrices de la grosseur [illegible] doigt, qui la rendaient repoussante à voir. Quarante jours de traitem[illegible] suffi pour faire disparaître toutes ces cicatrices et lui rendre une figure [illegible] agréables.

Dans le courant de 1844, vingt-sept personnes se sont présentées [illegible] de *vers solitaires* très anciens, qui ont été rendus tout entiers en troi[illegible] sans coliques et sans malaise.

Mme P... certifie avoir été guérie en quarante jours d'une descent[illegible] trice qui l'empêchait de marcher et la forçait de s'asseoir avec la pl[illegible] précaution.

Je puis citer plus de mille guérisons radicales de maladies secrètes [illegible] incurables.

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE. — Les malades de la [illegible] n'ont qu'à écrire les détails de leur maladie ; le traitement peut se [illegible] leur causer le moindre déplacement. — MAISON DE SANTÉ, à des prix [illegible] rés, dirigée par les sœurs de la Providence, où les malades pourro[illegible] les soins les plus doux. Les *opérations chirurginales sont faites sans* [illegible]

Cours des Fonds [illegible]

Bourse d'Amsterdam du [illegible]

			[illegible] 29 juill.	[illegible]
Pays-Bas	Dette active	2½	57[illegible]	[illegible]
	Dito dito	3	—	69[illegible]
	Dito en liquidation	3	—	69[illegible]
	Dito dito	4	89[illegible]	89[illegible]
	Dito des Indes	4	—	89[illegible]
	Syndicat	3½	—	86[illegible]
	Dito	[illegible]	—	—
	Société de Commerce	4½	169[illegible]	169[illegible]
	[illegible]	[illegible]	—	—
	[illegible]	[illegible]	—	—
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
Russie	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
Espagne	Dette [illegible]	[illegible]	—	[illegible]
	Deferred	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ardoins	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Dito	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Coupons Ardoins	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	104
	Dito dito	2½	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—
	Id. Id. 1843		—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	—

Bourse d'Anvers du 30 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 17 $\frac{9}{16}$. — Def[illegible] rée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 60 $\frac{3}{4}$. — Cours [illegible] Bourse (2½ heures). Ardouin ».

Bourse de Londres du 28 Juillet.

3 % Cons. 89 $\frac{1}{8}$. — 2 $\frac{1}{2}$ % Holl. 57 $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$. — 4 % id. 90 $\frac{5}{8}$, $\frac{7}{8}$. — Esp. 3 % 31½, [illegible] — 3 % 31 $\frac{1}{2}$. — Portug. 4 % 30 $\frac{1}{2}$, 31 $\frac{1}{2}$.

Bourse de Vienne du 24 Juillet.

Métalliques, 5 % 106 $\frac{1}{16}$. — Lots de fl. 500, 155 $\frac{3}{4}$ — Lots de 250, 122[illegible] Actions de la Banque 1611.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Nieuwstr*[illegible]

Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et Fi[illegible] *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK *Hoofds*[illegible]